

Edito

Chères Piriacaïses, chers Piriacaïs,

A l'aube de «2021», vous, moi, comme tous nos concitoyens résidant en France et dans le monde entier, espérons de tout cœur que cette nouvelle année, et celles à venir, nous ferons très vite oublier celle écoulée ... et ses mauvais souvenirs.

Aujourd'hui, il nous faut regarder le paysage qui s'ouvre à nous et garder un optimisme grandissant. La feuille de route que nous nous sommes fixée entre en vigueur au regard des travaux qui vont être réalisés tout au long de cette année sur la Commune.

Une consultation a été faite auprès de vous, en décembre dernier, concernant la restructuration du bourg et de ses proches abords. Vous avez été nombreux à y participer et nous vous remercions pour la richesse de vos idées. Une réunion publique en définira les choix définitifs et enjeux, avant une mise en œuvre progressive.

A compter du 1er janvier 2021, les travaux de l'étude de la révision du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) ont commencé. Vous êtes invités à faire part de vos remarques, suggestions, sur un registre dédié à cet effet en mairie.

Damien Seguin, parrain de notre base nautique, a parcouru les mers et a réalisé une belle performance en arrivant 6ème du Vendée Globe. A cet égard, j'ai tenu, avec les élus, à lui adresser un courrier de félicitations, l'invitant à venir nous parler de son expérience au cours d'une conférence.

Côté pandémie, nous pouvons nous réjouir que dans un temps record plusieurs vaccins ont vu le jour. J'invite donc le plus grand nombre de nos concitoyens à se faire vacciner selon le calendrier mis en place et ce dans la décision et le respect de chacun.

Enfin, pour 2021 les élus et moi-même souhaitons que le lien social ressurgisse au plus vite par l'échange, le contact, la présence lors de nos manifestations culturelles et événementielles programmées pour cette année.

Ensemble et solidairement, nous vaincrons ce virus mais en attendant ...

Protégez-vous encore ...

Soyez prudents

Mais demeurons confiants dans l'avenir

Bien à vous



Jean-Claude RIBAULT
Maire de Piriac-sur-Mer



Piriac-sur-Mer, dynamisée par de nouveaux commerces !

◆ **Julien Gougeon et Laëtitia Boulestreau** ont repris le **Carrefour City**. Suite à des travaux de rénovation, l'offre de service s'est considérablement étendue : avec 500 produits supplémentaires, un îlot bio, une cave à bière, du pain et viennoiseries cuits sur place, un presse orange, ainsi qu'un micro-onde mis à disposition.

◆ **Jennifer Jouny, coiffeuse et barbrière**, a créé son commerce ambulante. Soucieuse de son impact sur l'environnement, elle a fait le choix de la proximité, des produits naturels et recycle ses déchets pour les valoriser. Son camping-car est présent sur le marché du mardi matin (jusqu'au 14 juin) et au camping du Pouldroit tous les mardis en journée.

Contact : 06.49.68.43.43.

◆ **Philippe Caillabet, antiquaire** depuis 30 ans, vous invite à venir chiner à «l'air du temps», rue du Calvaire. Vous pourrez y dénicher de la vaisselle, des objets de décoration, du petit mobilier. Coups de cœur assurés ! Ouverte durant les vacances scolaires, la boutique étendra prochainement ses horaires.

Contact : 06.89.90.68.18.

◆ **Laurine Gobled, tapissière d'ameublement et designeuse d'espaces**, a créé «Expé Design». Enthousiaste et pleine d'idées, elle repense vos intérieurs ou extérieurs, vous aide à trouver des prestataires et vous accompagne dans vos projets. Pour optimiser et donner du pep's à votre environnement ! Contact : 06.04.42.28.96

◆ **Aymeric Amblard et son frère** lancent leur concept, Mets et Bières, dénommé «**Lab 1852**», 7 rue du Gué haut dans la zone du Pladreau. Dans un premier temps, en vente à emporter ou en livraison, avec une gamme de 6 bières artisanales et un menu hebdomadaire. Contact : 06.09.42.28.79.

◆ **Ouest conciergerie, créée par Emmanuel Jossot**, vous assure une intendance ponctuelle, ou régulière de votre maison au quotidien ; et prend en charge également la gestion de locations saisonnières. Contact : 06.85.27.65.29

Jean-Claude Ribault et son équipe se réjouissent de ces nouvelles attractivités et leurs souhaitent une belle réussite.

Conseil municipal du 16 février 2021

Approbation des procès-verbaux des séances du 8 et du 15 décembre 2020.

Rapport de délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (en application de l'article L2122-22 du CGCT).

- 1 Tarifs municipaux
Adopté moins 4 contre
- 2 Aide municipale incitative pour la lutte contre les chenilles processionnaires
Adopté à l'unanimité
- 3 Demande de surclassement démographique dans la strate 20 000 à 40 000 habitants
Adopté moins 1 abstention
- 4 Etat récapitulatif de l'ensemble des indemnités des élus 2020
Il est pris acte de l'état récapitulatif
- 5 Décision de principe sur le projet de création d'une maison de santé
Adopté à l'unanimité
- 6 Dénomination de voirie du lotissement secteur du Mané
Adopté à l'unanimité
- 7 Dénomination de voirie secteur du Bichet
Adopté à l'unanimité
- 8 Classement de la parcelle AD 259 dans le domaine public communal
Adopté à l'unanimité
- 9 Création des postes saisonniers
Adopté à l'unanimité
- 10 Modification du tableau des effectifs
Adopté à l'unanimité
- 11 Surveillance des plages 2021 – Approbation de la convention avec la FFSS 44
Adopté à l'unanimité
- 12 Convention pour la formation à l'entraînement aux bâtons et techniques professionnelles d'intervention pour les agents de police municipale
Adopté à l'unanimité
- 13 Avis sur le projet de SAGE Estuaire de la Loire
Adopté à l'unanimité
- 14 Modification des statuts du SYDELA
Il est pris acte du rapport annuel

Les comptes-rendus complets sont consultables sur notre site www.piriac-sur-mer.fr

Le prochain Conseil municipal se tiendra le mardi 30 mars 2021, à 19h15 (lieu à confirmer en fonction des mesures sanitaires).



Politique culturelle, à vous de vous exprimer !

Les Piriacais bénéficient à l'année d'une offre sportive et culturelle importante, grâce aux associations et notamment à une politique d'accompagnement dédiciée et renforcée par l'implication des commerçants qui dynamisent la vie locale. Cependant, force est de constater que certains domaines culturels ne sont pas présents sur la commune, comme l'art visuel ou artistique, le numérique, les jeux vidéo, ...

C'est pourquoi, un sondage est mis en place. Celui-ci permettra au cabinet d'études, mandaté pour établir un diagnostic, d'avoir une vision réaliste de vos attentes et aux élus de prioriser leurs actions.

Pour répondre à ce sondage, rendez-vous sur : www.piriac-sur-mer.fr ou en Mairie pour ceux qui n'aurait pas d'accès internet.

Lutte contre les chenilles processionnaires

Conformément à la délibération, votée le 16 février dernier, la municipalité a renouvelé son partenariat avec POLLENIZ 44 (ex. FDGDON). Cela permet à la population de recevoir une aide financière de 30% sur la prestation de traitement. Inscriptions auprès de la Police Municipale, au 02 40 23 38 40.

Maison de la santé

Conformément à la délibération qui vient d'être votée, le 16 février dernier, la municipalité concrétise son projet de Maison pluriprofessionnelle. Elle sera construite face à l'actuelle maison médicale (regroupant dentistes - masseur-kinésithérapeute - pédicure-podologue et ostéopathe). Cette nouvelle structure, prévoit d'accueillir 2 médecins généralistes, le cabinet d'infirmières Leroux-Fortier-Autret, ainsi que deux locaux à vocation médicale ou paramédicale en complément des praticiens déjà présents.

Colis des aînés

A défaut de ne pouvoir organiser de repas des aînés, le CCAS a fait réaliser par le Carrefour City et la boutique de « Produits locaux » des colis à l'attention des plus de 75 ans. L'équipe municipale en a distribué et livré à domicile, pour les moins mobiles, 286 colis, donnant ainsi un peu de baume au coeur à leurs bénéficiaires.

Etat civil

Bienvenue à ... Moana EVIN BUAILLON

Tous nos vœux à ... Ysmène HOARAU et Lug DERRIEN - Célia FOURGEAUD et Dylan ST JACK - Sarah CLÉNET et Raphaël ESKENASY

Ils nous ont quittés ... Hervé GARNIER - Paulette GUILMOIS veuve MAUDET - Yvonne LEBAUD veuve MELLOUET - Jacques HOUZELSTEIN - Jean-Pierre HERMANN - Yvette CHAUVIRÉ veuve DUBOURG - Yves LE CAM - Armand LE GOUIC - Madeleine PICAUDEZ veuve DELAUTRE - François RÉBILLARD - Suzanne VALLÉE veuve FOURNIER - Jacques TATTEVIN - Leonardo GARCIA

Vrai ou faux ?

Zone 30

En zone 30, je peux remonter un sens unique à vélo ?

Réponse Vrai. Selon le Code de la route, outre une limitation de vitesse à 30 km, ces zones transformées de droit la chaussée à double sens pour les cyclistes et personnes se déplaçant sur un engin motorisé individuel (trottinette ou gyropode). Priorité est donnée à celui qui circule dans le bon sens.

Un nouveau ramassage écologique

Ne soyez pas surpris de croiser un âne et son maître ! En effet, à compter du 3 avril prochain, la commune met en place un nouveau service de collecte des petits déchets sur les plages de St-Michel, Lérat, le sentier côtier et sentier de randonnées (de la piscine vers le cimetière). Un calendrier a été fixé jusqu'au 15 août prochain.

Fermeture chemin côtier au Castelli

Le sentier côtier souffre d'érosions marines dûes à la mer et aux intempéries. Ecroulé et dangereux sur la partie aux abords du Sémaphore, les élus ont pris un arrêté pour en fermer l'accès en amont, soit au niveau du parking du Castelli. La reconstruction du sentier est en cours d'analyse avec les services de la Direction Départementale des Territoires de Loire-Atlantique (DDTM) et a été transmis à Annick Girardin, Ministre de la Mer.

Fibre optique

Des travaux de déploiements complémentaires sont en cours, sur toute la commune, jusqu'au 19 avril prochain.

Permis de construire accordés

N° PC	Localisation	Construction
20 S1106	1063 av. Louis Clément	Extension
20 S1105	10 rue du Clos Boje	Maison individuelle
20 S1104	48 Rte de Port au Loup	abri de jardin
20 S1103	Route de Kervin	maison individuelle
20 S1102	Le Gond	Maison individuelle
20 S1100	185 rte du Gond	Maison individuelle
20 S1099	Le Gond	Maison individuelle
20 S1095	Route de Mesquer	Maison individuelle
20 S1090	2301 av. Gén.de Gaulle	Extension
20 S1088	8 rue du Mané	Extension
20 S1085	Kernode	Maison individuelle
20 S1077	Le Parc Chotard	local agricole

Droit de parole

En 2014 trois élus Daniel, Roger et Gérard ont proposé à Paul CHAINAIS de valoriser le patrimoine architectural de notre commune en illuminant les rues du bourg ; la décision de réduire les indemnités des élus a permis d'économiser 186 000 € sur 6 ans pour en assurer le financement. Au conseil municipal du 4 août 2020 Daniel Eloi a rappelé ce point lors du vote de la hausse des indemnités des élus.

Et pendant ce temps-là, Damien SEGUIN, le parain de notre base nautique, fait son Vendée Globe et termine en 6^e position : « Merci MONSIEUR » d'avoir porté avec vous PIRIAC sur les mers du globe.

A terre, la pandémie arrête la vie associative : les charges fixes pèsent sur les budgets. Les élus de l'opposition seront vigilants sur les moyens pour assurer la continuité des services à la population.



Rencontres de la Petite Enfance du 7 au 18 avril

Inspirées de la semaine nationale de la Petite enfance, « Drôles d'histoires » sera le thème de la 5^e édition des rencontres, organisées par les communes de La Turballe, Mesquer, Piriac-sur-Mer et Saint-Molf. « Le héros c'est vous », de quelles histoires parle-t-on ? Des histoires de famille, des histoires de vie, des histoires pour s'évader et retrouver l'insouciance de l'enfance...

Plus localement, une Bougeothèque, un Ludospace, des ateliers et un groupe de paroles « Etre parents en 2021, quelle histoire ! » seront proposés par les professionnels de l'Equip'âges. Dans cette période si particulière, il n'a jamais été aussi important de maintenir le lien !

Retrouvez toute la programmation sur www.piriac-sur-mer.fr.

Journées d'informations pour les CM1-CM2

Les agents de la Police Municipale, comme chaque année, informent et sensibilisent les enfants des écoles piriacaises. Un évènement important pour prévenir des dangers, voire sauver des vies.

Au retour des vacances, les enfants découvriront un défibrillateur automatique. A quoi sert-il ? Quand l'utiliser ? Où le trouver ?

Des questions essentielles qui trouveront leurs réponses. Un focus leur sera fait pour les aider à reconnaître les abeilles des guêpes mais surtout pour différencier le frelon commun du frelon asiatique.

Le 22 mars prochain, grâce au matériel de CAP Atlantique, des axes de circulation seront installés, place Paul Vince, pour les initier au Code de la route et leur apprendre à rouler sans se mettre en danger.

Ecole des Cap-Horniers

Un jardin pédagogique a été créé dans le but d'ouvrir les enfants au monde qui les entoure, il fera l'objet d'ateliers pour leur permettre de découvrir et de comprendre le sol, les végétaux ainsi que les interactions de la biodiversité.

Accompagné par le service des Espaces Verts pour sa mise en route, les enfants de maternelle ont déjà planté des bulbes printaniers, tandis que la classe CM1-CM2, de Mme Rincé, a découvert la vie du sol et ses interactions environnementales. Un atelier plantations a été programmé à leur retour de vacances.

Ecole Notre Dame du Rosaire

Une fois n'est pas coutume, en ce début d'année, les enfants n'ont pas pu partager de galettes des Rois avec les résidents de l'EHPAD Louis Cubaynes en raison du contexte sanitaire. Des cartes de vœux ont donc été écrites en binômes (grands et petits) en attendant de se retrouver physiquement dès que possible. En retour, ils ont eu la joie de recevoir un colis de confiseries en provenance des résidents.

Enfants nés en 2018 ou 2019, les inscriptions scolaires sont ouvertes !

Ecole des Cap Horniers : les services de L'Equip'âges vérifient vos documents (livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile) avant visites et inscriptions auprès de Mme Rincé, directrice, au 02 40 23 51 96.

Ecole Notre Dame du Rosaire : visites et inscriptions sur rendez-vous auprès de M. Poulizac, directeur, au 02 40 23 51 46.
Mail : nddurosaie44420@gmail.com

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les Français âgés d'au moins 16 ans.

Vous devez vous présenter en Mairie, muni de votre livret de famille, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera remise. Elle vous sera demandée lors de l'inscription à toute épreuve, concours, examen ou permis de conduire. Et sera valable jusqu'à votre participation à la journée défense et citoyenneté obligatoire, où un certificat individuel de participation vous sera délivré.

Vie associative

Bibliothèque

En raison des conditions sanitaires, la bibliothèque n'est ouverte que les mardis et samedis matin de 10h à 12h. Un portage à domicile est proposé gracieusement aux personnes à mobilité réduite (y compris temporairement).

La cotisation annuelle est de 16€ par famille, avec une participation de 1.10€ par ouvrage emprunté, permettant l'achat de nouveaux ouvrages. La gratuité est appliquée aux jeunes piriacais et aux résidents de la Maison de retraite.

Dumet Environnement et Patrimoine

Forte de ses 250 fidèles adhérents, l'association s'est vue confier, par le Conservatoire du Littoral, la réalisation d'une étude architecturale pour la restauration des forts. Caroline Guillemaut, architecte du patrimoine (conseil des Petites Cités de Caractère) a été retenue. Ses résultats ont intégré le futur plan de gestion du site en cours d'élaboration et feront l'objet de futures réunions de présentation.

Accompagnée, pour cette étude, par la Fondation du Patrimoine, l'association envisage, avec elle, de présenter, fin 2021, un dossier de demande de soutien financier à la Mission Stéphane Bern pour le Patrimoine.



Toute l'information avec l'application gratuite «CityAll»

Édité par la Mairie de Piriac-sur-Mer, 3 rue du Calvaire, 44420 Piriac sur Mer, représenté par son Maire M. Jean-Claude RIBAUT. Directeur : Jean-Claude RIBAUT. Comité de rédaction : Gaël BOURDEAU - Corina NAULEAU. Rédacteurs : Christine GOUDIN, les services municipaux et associations. Crédit Photo : Mairie de Piriac-sur-Mer et Associations. Imprimé le 24 février 2021, par La Nouvelle Imprimerie (37 avenue de la Brière – Guérande). « Piriac Infos » n° 02, tiré à 1000 exemplaires. Dépôt légal février 2021 – ISSN 1279-3442

Sous réserve du contexte sanitaire

Dimanche 7 mars de 10h à 15h :

Régate championnat de Printemps.
Organisé par le CNP – Port.

Samedi 13 mars de 10h à 12h :

Ludospace, sur inscription au 02.40.15.51.28.
12 personnes maximum.
L'Equip'âges, place Paul Vince.

Samedi 20 et dimanche 21 mars de 10h à 15h :

Régate de Club Eco Responsable Ile DUMET.
Organisé par NPB – Port.

Mercredi 24 mars de 14h30 à 16h30 :

Permanence Cap Info Habitat, en Mairie.
Sur rendez-vous au 02 51 75 77 95.

Dimanche 11 avril de 10h à 15h :

Championnat de Ligue Pays de la Loire Dériveur.
Organisé par NPB – Port de Mesquer.



Jardins de Ternevé

L'association est un lieu de convivialité et d'échange des savoirs et des pratiques dotée d'outils de jardinage et de matériels collectifs (motoculteur-tondeuse-remorque), mis à la disposition de ses membres. Comptant actuellement 11 hommes et 4 femmes, elle propose des jardins familiaux, où chacun cultive et récolte sa propre parcelle, et des jardins partagés, où tout se fait collectivement et dont les récoltes sont destinées au Secours Populaire de La Turballe-Piriac/mer.

Adhésion : Eliane : p.divincenzo.eliane@gmail.com / 06 79 10 19 10

UNC

Le 5 décembre dernier, malgré le confinement, un hommage a été rendu aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord, en présence de Jean-Claude Ribault, Bernard Blineau, Gaël Bourdeau (représentants de la Municipalité), Pierre Renart (porte-drapeau), Michel Legrand et Gisèle Pasquier (représentants de l'UNC).

Si vous souhaitez vous aussi participer au devoir de mémoire, en qualité de soldat de France, OPEX, pompier ou élu, contactez le 02 40 15 50 23.

Le Grand Norven

Mi-janvier, le Grand Norven a été dégréé, après des travaux d'entretien. Des formations techniques (GPS, cartes marines, matelotage ...) vont être organisées, en complément de celle sur VHF déjà effectuée. L'adhésion annuelle est de 30€, dont 3€ sont reversés au profit de la SNSM. Contact : contact@legrandnorven.fr

Mairie : Ouverte du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi matin : de 9h à 12h. Contact : 02 40 23 50 19 ou mairie@piriac.net

Services techniques et Urbanisme en Mairie : Informations, permis et cadastre : ouvert au public, de 9h à 12h30. Sur rendez-vous du lundi au mercredi. Sans rendez-vous, les jeudis et vendredis.

Pôle Enfance Jeunesse : Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi, et le mardi de 13h30 à 17h30. Rue de grenouillet, 02 40 15 51 28 ou pej.marie@piriac.net

Police Municipale : 22, rue de Grain, Contact : 02 40 23 38 40. Permanence : Lundi au samedi de 10h à 11h.

Médecin généraliste : Dr Bauduin - 3388 av. du Général de Gaule. Contact : 02 52 41 01 04.